Le recyclage des déchets

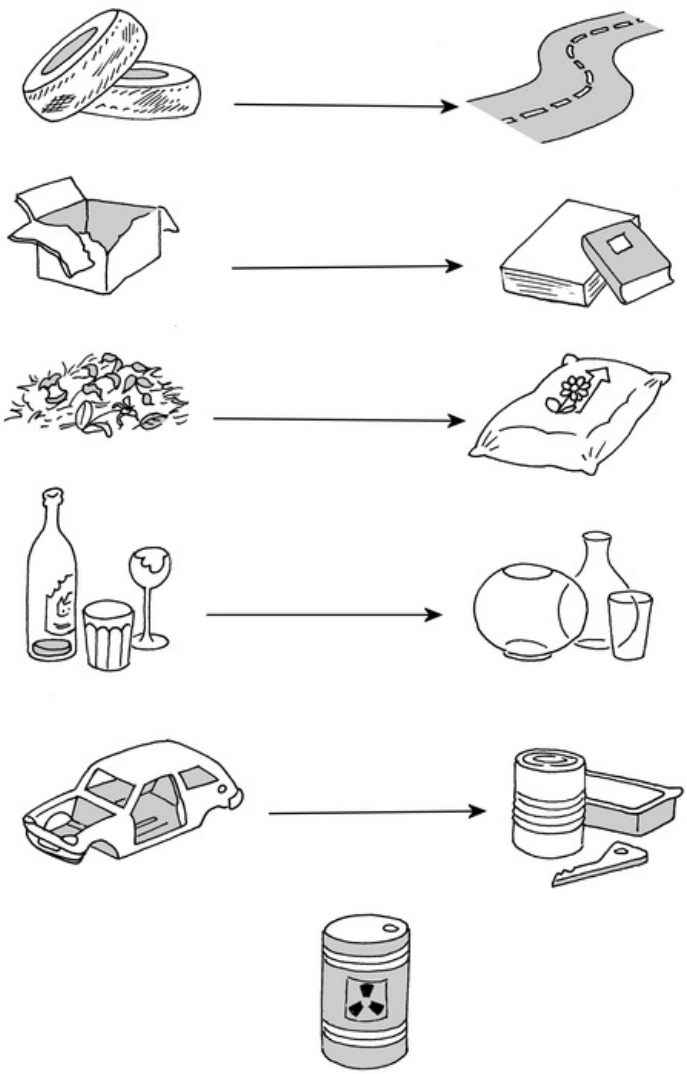

Le **recyclage** consiste à **trier** les déchets puis, selon le matériau dont ils sont faits, à les **traiter** et les **transformer** pour en faire de **nouveaux objets**.

Ainsi, les pneus usés permettent d'obtenir du goudron qui sert à faire l'asphalte des routes ; les papiers et cartons usagés sont utilisés pour fabriquer du nouveau papier (et donc des livres, etc.) ; les déchets verts (herbe, branchages) servent à constituer de l'engrais ou du compost ; le verre brisé est recyclé en verre neuf ; les caracasses de voiture permettent de fabriquer des objets métalliques.

Seuls les fûts de **déchets radioactifs ne peuvent être recyclés** ; aujourd'hui on se contente de les enterrer dans des fosses hermétiques.

© 2000-2025, Miscellane